

## Québec français



# Jeanne Castille Reine de la Louisiane

Jean Fouchereaux

Number 64, December 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/45379ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Publications Québec français

### ISSN


0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Fouchereaux, J. (1986). Jeanne Castille : reine de la Louisiane. *Québec français*, (64), 78–80.



Qui est Jeanne Castille? C'est pour répondre à cette question que cette étude a été entreprise. C'est peut-être aussi parce que j'ai quelques racines louisianaises du côté de Vermillionville (l'ancienne Lafayette) ou plus simplement parce qu'il est grand temps de saluer le labeur incessant de cette femme, de rendre hommage à son dévouement pour la préservation et la survie du français en Louisiane. À travers son livre, *Moi, Jeanne Castille, de Louisiane*, (Luneau Ascot Éditeurs, Paris, 1983), et au-delà, je veux retracer son itinéraire, à la fois personnel et exemplaire, son combat au nom du peuple acadien dont elle se fait l'interprète, puis montrer la spécificité de l'aliénation linguistique dans le sud-ouest de la Louisiane pour finalement évoquer les moyens mis en oeuvre pour y remédier, pour sauvegarder l'héritage français dans cette partie de l'Amérique francophone.

Laissons tout d'abord à Jeanne Castille le soin de se présenter: « Je m'appelle Jeanne Castille. Née en 1910, j'ai donc soixante-treize ans. J'habite, où j'ai vu le jour, Pont-Breaux, dans le sud-ouest de la Louisiane, petite ville de six mille habitants. La Nouvelle-Orléans est à deux cent quarante kilomètres de chez nous ». Institutrice pendant quarante années (elle a enseigné, outre le français, l'histoire et l'anglais), elle a consacré sa vie à la défense de sa langue maternelle et, chemin faisant, elle a glané et accumulé honneurs et distinctions: on lui a décerné les palmes académiques et, plus récemment, les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur lui ont été remis à la suggestion de Bernard Pivot lors de son passage à l'émission « Apostrophes ». En France, son livre a connu un vif succès et a été couronné par le prix Saint-Simon. Diplômée de Columbia University, où elle a obtenu sa maîtrise en français, elle a sillonné l'Amérique du Nord et la France et

# JEANNE CASTILLE

---

jean fouchereaux

---

prononcé maintes allocutions témoignant de sa ferveur, de son obstination à l'égard du patrimoine français, sa langue française « de sang », selon son expression: « d'où sa vivacité, sa spontanéité, ses couleurs, son pittoresque qui tient à l'autarcie où nous avons vécu deux cent cinquante ans durant, isolement qui nous a conduits, quand notre mémoire perdait un peu le français ou que nous affrontions les réalités propres à notre pays, à inventer [...]. Notre langue n'est pas faite pour l'illustration des concepts. Elle est pratique, l'émanation d'une société rurale et artisanale (p. 126-127).

Puisque son livre s'adresse en grande partie à un public français, elle juge bon de rappeler à grands traits les principaux épisodes de l'implantation acadienne en Louisiane car elle doute que ses lecteurs connaissent l'épopée de son peuple: « Ce que je vais raconter, évoquer, comme je voudrais que les Français le connaissent bien! Je n'en suis pas sûre » (p. 16). L'histoire des Acadiens « d'En Bas » explique-t-elle est reliée à ceux des Acadiens « d'En Haut ». C'est en effet dans les Provinces Maritimes du Canada que sont venus s'établir les habitants du Perche, de la Normandie, de la Saintonge et de l'Isle de France. À la suite du Grand Dérangement, l'Acadie perd son nom et le gouverneur Lawrence (dont la mémoire (1755), ajoute-t-elle, est toujours exécrée par tous les Acadiens) ordonne la Grande Dispersion de tout un

peuple. Certains échoueront, comme les ancêtres de Jeanne Castille, au Maryland où des documents en sa possession attestent de leur passage. D'autres, par ironie du sort, se retrouveront en France dans l'incapacité de s'adapter. Aux Acadiens rejetés par les uns, bannis par les autres, la Louisiane apparaît comme une terre d'élection où ils mettront en valeur les riches prairies du pays des Attakapas et des Opelousas pour former la Nouvelle-Acadie de Saint-Martinville à Lafayette.

## Le pouvoir assimilateur du français

Selon Jeanne Castille, le rayonnement du peuple acadien fait sa force: grâce à son étonnant pouvoir assimilateur, les Gallois, Irlandais et Allemands qui viendront s'établir se franciseront tout autant que les Espagnols et les Américains protestants: « On en faisait des catholiques français. Par voisinage et surtout par épousailles. Car aucune famille acadienne n'eût accepté le mariage d'une de ses filles avec un prétendant dont la religion n'aurait pas été catholique. [...] Le temps de quelques années et ces étrangers parlaient tous français. En moins d'une génération, la graphie de leur nom s'était francisée » (p. 12-13).


## reine de la Louisiane

Cette souveraineté du français repose donc sur le rôle capital joué par l'Église. Ce sont les écoles religieuses qui dispensent un enseignement en français et l'anglais est considéré comme une langue étrangère. Jeanne Castille, à ce propos, se rappelle avoir fréquenté les écoles où le catéchisme et les principes d'éducation étaient enseignés par des religieuses venues de France. Elle en profite pour remercier les Soeurs du Saint-Sacrement à qui elle doit d'avoir amélioré son français: sans elles, le français serait devenu « langue morte ». La langue maternelle est également préservée grâce à la foi ardente qui habite « les Acadiens ». L'église, à l'époque de la naissance de Jeanne Castille, représentait non seulement un important centre religieux mais aussi un centre culturel et social: « Aller à l'église, c'était faire une sortie. Les membres de la communauté s'abordaient sur le parvis et lançaient des invitations pour le déjeuner ou le dîner, quelquefois les deux. [...] J'ai compris plus tard que, au-delà de ses missions spécifiques, l'Église assurait la vie et la survie de notre peuple » (p. 93-94). Cette prédominance linguistique est malheureusement remise en question: « Je parle d'une époque qui n'est plus, dont je connais la tradition orale et par les livres, l'histoire, et dont j'ai vécu les dernières années » (p. 13).

Les premières menaces remontent, dit Jeanne Castille, à l'époque précédant la guerre de Sécession: vols, attaques, meurtres sont les signes annonciateurs de la guerre entre les États qui va mettre le pays à feu et à sang. Pour son peuple à vocation rurale, ce sera la ruine. Par la suite, une épidémie de fièvre jaune aura pour conséquence directe une stagnation démographique et la Vallée du Tèche aura du mal à s'en remettre. Toutefois, en ce début du XIX<sup>e</sup> siècle, la culture française est florissante et la région s'enorgueillit de la publication hebdomadaire d'une gazette bilingue de qualité, « *la Vallée du Tèche* ».

### La lutte contre le français


Bien que le français se parle le long des bayous, les premières menaces se précisent au lendemain de la guerre civile avec le Diktat imposé aux Acadiens par les Gens du Nord. Pour avoir pris fait et cause pour les Confédérés, les cadres politiques louisianais sont contraints de promulguer des lois qui visent à proscrire l'usage du français dans le but d'asservir un peuple conquis. Cependant Jeanne Castille fait remarquer que la population reste fidèle à ses traditions françaises. La langue et la culture françaises demeurent la base de la vie quotidienne des Acadiens. Cette première tentative contre le français s'accompagne d'un mouvement anti-français qui se fait jour dans la presse louisianaise. C'est après la Première Guerre mondiale que l'on assiste à l'attaque la plus sérieuse avec l'interdiction formelle de parler français dans les écoles. Cette mesure, note Jeanne Castille, n'a pas



d'effets immédiats sur les Acadiens, mais le mal est fait. Certains enseignants, par excès de zèle, se chargent de faire appliquer cette loi dans les écoles publiques et paroissiales. Jeanne Castille déplore que ceux qui eurent le plus d'enthousiasme à imposer cette loi ne furent pas des maîtres de langue anglaise mais des « éléments honteux de mon peuple » (p. 65) et à eux incombe, dit-elle avec véhémence, la responsabilité de la quasi-disparition du français écrit et parlé en Louisiane. Cette interdiction s'accompagne de répression à l'endroit des transgresseurs; rappelant *le cheval d'orgueil* du Breton Pierre-Jakez Hélias: « Nous n'avons pas un mais dix, mais cent, mais mille témoignages qui attestent que l'on punissait, souvent par de légers châtimens corporels, les élèves qui, par nature, ou par mégarde, ou par volonté, parlaient français en classe ou dans les cours de récréation. Il arrivait que les maîtres contraignissent les enfants surpris à parler français à se laver la bouche au savon (sans doute pour en chasser les mots impurs) et à s'agenouiller pendant une heure sur des épis de maïs » (p. 66). Encore une fois ces mesures n'affectent pas les Acadiens dans leur vie quotidienne, mais Jeanne Castille remarque à la même époque le début d'une « contamination, d'une *gangréation* » de la radio par l'anglais. Les profonds et irrémédiables changements qui vont affecter la Louisiane sont responsables de cette infiltration de l'anglais: l'or noir, en particulier, attire une nouvelle population de langue anglaise dans le sud de l'État alors que dans le nord les « Cous Rouges » (fermiers de souche anglo-saxonne) s'installeront à la recherche de terres à cultiver.

### Le pouvoir assimilateur de l'anglais

Cet accroissement démographique aura pour conséquence directe l'établissement de nouvelles écoles et c'est dans



les états limitrophes que de nouveaux enseignants de langue anglaise seront recrutés. Des évêques non francophones alors nommés s'opposent aussi aux paroissiens francophones. Brusquement le courant anti-français refait surface car nombreux sont les Acadiens pour qui l'anglais représente la supériorité, le progrès social. Parler français, ce n'est pas avoir droit à la réussite sociale et ils n'hésitent pas à oublier leur français comme s'ils avaient honte de leur propre langue, « langue d'un pays replié sur lui-même » (p. 68). Selon Jeanne Castille, la décadence du français remonte à cette époque et la période de la Seconde Guerre mondiale et de l'après-guerre ne fera qu'accentuer le processus irréversible de dégénérescence: « À fréquenter les soldats américains nous avons perdu plus de français qu'ils n'en ont gagné » (p. 70). L'aspect de la Louisiane change peu à peu, drainant vers les villes les Acadiens attirés par les « puits d'huile » et l'implantation de nouvelles usines. Dans cette industrialisation, dans cette américanisation, les Acadiens vont perdre leur fameux pouvoir assimilateur, « un coup dont ils ne se relèveraient jamais » (p. 71).

C'est vers 1940 que Jeanne Castille va se rendre compte de cette dégénérescence et elle en remarque alors chez ses élèves les premiers symptômes parce qu'ils pensaient en anglais avant de traduire en français. Sans mesures énergiques, « le français était fichu si l'on ne commençait pas par rendre le français obligatoire à l'école élémentaire » (p. 77). Elle avoue même avoir été victime de cette contamination dont elle trouve dans la lecture le seul remède. C'est contre cette mutilation qu'elle entreprend une vie de militante: « Je me bats de toutes les forces qui sont les miennes. Je voudrais tant que mon peuple revienne à la pensée et à la parole originelles... » (p. 81).


Elle regrette qu'après la Libération le peuple acadien n'ait pas saisi la chance d'enrayer cet étiolement de la langue: « À ce moment-là, notre vieille mère patrie aurait dû concevoir un plan de réactivation du français en Louisiane. Je suis presque sûre que les autorités de l'État auraient suivi les décisions du gouvernement français et que cette double action parallèle, la louisianaise et la française, aurait abouti, dans l'engouement et dans la ferveur, à une renaissance » (p. 82).

## Le combat solidaire

Jeanne Castille reconnaît que d'autres amis épris de la langue française l'ont aidée dans sa mission. Avec eux, elle a créé des clubs, des associations de professeurs, des concours de français pour les élèves des lycées. Après avoir, vers 1960, touché le fond de l'abîme, une collectivité de professeurs, d'hommes politiques, de journalistes, des petites gens, tous amis de la langue française, prépare le renouveau tant attendu. C'est l'oeuvre du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL) avec à sa tête James Demongeaux, avocat, ancien membre de la Chambre des Représentants. Grâce à la personnalité, à l'obstination, à l'influence de cette figure légendaire, l'Assemblée législative proclame en 1968 la naissance du CODOFIL et le français devient officiellement la seconde langue de l'État. Ces actes législatifs ne font que légitimer la langue française. Grâce au CODOFIL, environ trois cents enseignants, chaque année, peuvent suivre des stages linguistiques dans les pays francophones. Grâce à la collaboration et au soutien de ces pays, enseignants français, québécois et belges forment des enseignants louisianais et assurent un enseignement du français dans les écoles élémentaires. Grâce au CODOFIL, en collaboration avec l'Université du Sud-Ouest de la Louisiane (l'Université des Acadiens), une station de radio est créée en 1981 (KRVS) diffusant des programmes en français dans tout le sud de l'État. En outre, le CODOFIL est également présent à la chaîne publique de télévision avec son émission hebdomadaire « En français ».

Le combat que Jeanne Castille a mené toute sa vie pour la survie du français va de pair avec celui qu'elle mène pour préserver les traditions acadiennes, les us et coutumes dont la perte engloutirait à jamais la langue. Depuis une dizaine d'années elle salue également l'essor de la musique acadienne qui, selon elle, constitue un élément fondamental du patrimoine et en assure la pérennité. Cet engouement a été facilité et favorisé par les festivals de musique acadienne et en particulier celui qui est patronné par le CODOFIL: le Festival des Acadiens qui a lieu chaque année en septembre.

Multipliant les exemples, Jeanne Castille démontre la vivacité du fait acadien, n'en déplaise au journaliste de l'*Express*,



Patrick Thévenon, qui déclarait au moment de la parution de son livre en France: « Cependant un écueil qu'elle évoque à peine, s'oppose à une véritable survie du français en Louisiane: l'absence de toute production artistique. Si la culture acadienne du Canada est florissante, c'est à cause d'une littérature, d'un cinéma, de chansons qui ont fait le tour du monde. La culture acadienne de Louisiane n'offre rien de comparable ». Devons-nous en conclure que ce combat est perdu d'avance? Laissons à Jeanne Castille le soin de répondre: « Le combat que nous avons mené était dirigé contre la mort (mort d'une langue, mort d'une culture, mort d'un peuple...), et pour avoir gagné- fragile victoire sans cesse remise en cause, que nous devons sans cesse affirmer par de nouvelles adhésions à la Cause, par un surcroît de ferveur- il m'apparaît, certains jours, que ma vie en tire une espèce d'éternité ». (p. 211).

Ce combat que mène Jeanne Castille n'est pas terminé mais son livre, véritable acte de foi de la cause française acadienne, est le vibrant témoignage de sa ferveur inextinguible pour conserver sa langue, son patrimoine, sa personnalité, sa différence. Parce qu'elle a montré la voie, c'est au peuple acadien de la suivre et à la nouvelle génération acadienne d'assumer, d'assurer cette différence linguistique en prenant en main son destin.

En guise d'épilogue, il est réconfortant, après l'appel lancé par Jeanne Castille, que de nouvelles voix acadiennes se fassent entendre comme par exemple le poète Jean Arceneaux, les auteurs dramatiques Richard Guidry, Émile Desmarais et Barry Ancelet. Une nouvelle génération de musiciens acadiens tels Beausoleil et surtout Zachary Richard parcourt le monde francophone attendant du renouveau actuel de la culture acadienne.

---

Note: On consultera avec intérêt le manifeste poétique *Cris sur le bayou, Naissance d'une poésie acadienne en Louisiane*, (Montréal, Les Éditions Intermède, 1980). Voir également *Littérature française en Louisiane: Anthologie*, Mathé Allain et Barry Jean Ancelet éditeurs (Bedford, N.H. National materials Development Center for French, 1981) ainsi que *Acadie tropicale*, poésie de Louisiane, (Lafayette, Éditions de la Nouvelle-Acadie, 1983) et *Louisiane*, n° 78, (mai-juin 1985), p. 5-19. Ce numéro spécial est consacré aux écrivains louisianais de langue française.